

Étaient Présents : M. DEGORCE Guy ; M. BERLIOZ Jean ; Mme BLUM Marie-Hélène ; Mme BORDES Fabienne ; M. CHADEBEC René ; M. de FONTENAY Dominique ; Mme DELARBRE Suzanne ; M. FRIESS Jacques ; M. GALABRUN David ; Mme GUILLOT Nathalie ; Mme HAVART Sylvie ; Mme LANDE Mireille ; M. RAVOUX Daniel.

Étaient excusées : Mme BARD Isabelle (pouvoir à Mme DELARBRE Suzanne), Mme MILLE Marielle (pouvoir à Mme BLUM Marie-Hélène)

Secrétaire de séance : Mme DELARBRE Suzanne

1 - Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire par délégations consenties par le Conseil Municipal (article 2122.22 du CGCT)

M. le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas exercé le droit de préemption pour les déclarations d'intention d'aliéner enregistrées sous le n° 063 049 15 DIA01 et DIA02 déposées en mairie courant janvier 2015.

2 - Approbation du compte-rendu du Conseil précédent

Le compte rendu de séance du 12.12.2014 est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

3 - Présentation du site internet de la commune

Ce projet a été réalisé à l'aide de la plateforme Web63 mise en place par le Conseil Général du Puy de Dôme en partenariat avec l'Association pour le Développement des e-Procédure (ADeP).

Une visite guidée a permis à chacun des conseillers de découvrir les différentes rubriques : la commune et tous les documents officiels, les services de proximité, la vie associative et les reportages en images sur les manifestations, les démarches en ligne grâce à la mairie virtuelle ainsi que l'agenda des festivités. L'inauguration du site et une présentation à la population sont prévues lors de la cérémonie des vœux du Maire le 24 janvier 2015 au foyer rural.

4 - Demande de subvention au titre du produit des amendes de police - programme 2015 : ralentisseur et abribus aux abords de l'école

Afin de préserver la sécurité des piétons, notamment celle des enfants à proximité de l'école, la municipalité envisage de créer un ralentisseur de type plateaux surélevés sur la RD 70 ainsi que la pose de barrières de protection en bordure du trottoir. La construction dans le prolongement du mur du bâtiment scolaire d'un abribus destiné aux élèves de l'école primaire est également envisagée. Le dossier technique établi par la Division Routière Clermont-Limagne est approuvé par le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention) ainsi que l'estimatif prévisionnel (16.140,00 € HT) et le plan de financement. L'inscription de cette programmation au titre de la répartition du produit des amendes de police - année 2015 - sera sollicitée auprès du Conseil Général.

5 - Projet d'adhésion à la mission facultative pour l'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme

Le Conseil municipal à la majorité, décide de ne pas donner suite, pour l'instant, à la proposition de mission facultative pour l'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme.

6 - Rapport d'activités du SIAD des secteurs de Lezoux, Maringues et Vertaizon pour l'exercice 2013

Le rapport n'a pas encore été transmis par le syndicat. Cette affaire sera portée à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

7 - Projet de convention avec le S.I.BO.VA relative au remboursement de frais de locaux et de secrétariat

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention à signer avec le S.I.BO.VA, concernant l'établissement d'un état annuel de frais permettant le remboursement entre collectivités relatifs à la mise à disposition des locaux périscolaires (cantine et garderie), à l'entretien des locaux scolaires et au secrétariat du syndicat.

POUR AFFICHAGE, le 30 janvier 2015
Le Maire, Guy DEGORCE


